



Commission Régionale Futsal

SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°46

Réunion du lundi 14 avril 2025

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL SENIORS

Informations dernière journée : semaine du 12 au 18 mai 2025 :

La Commission demande aux clubs recevant lors de la dernière journée de veiller à la disponibilité de leur gymnase.

En cas d'indisponibilité du gymnase il conviendra pour les équipes évoluant en :

- Régional 1
 - ▶ De proposer un gymnase de repli

- Régional 2 et 3 :
 - ▶ De proposer un gymnase de repli
 - ou
 - ▶ De proposer une autre date dans la même semaine

Régional 2

Poule B

28217231 VILLABE ES 1 / VECTEUR SPORT 1

Reprise de dossier,

La Commission,

Considérant que le club de VILLABE ES a transmis le vendredi 11/04/2025 sa proposition de terrain de repli avec un changement de jour (proposition de jouer le samedi 19/04 au lieu du lundi 14/04),

Considérant que compte tenu du délai de prévenance l'accord de VECTEUR SPORT a été sollicité pour décaler le match au samedi 19/04/2025,

Pris connaissance du courriel de VECTEUR SPORT du lundi 14/04/2025 refusant de jouer cette rencontre le samedi 19/04/2025,

Considérant que lors de sa réunion du 03/03/2025, il était précisé que le match pouvait se dérouler dans la même semaine sous réserve d'un délai de prévenance de 7 jours en cas de changement de jour de match,

Considérant que le non-déroulement de cette rencontre est de la responsabilité du club de VILLABE ES, Par ces motifs,

Donne match perdu par pénalité à VILLABE ES (-1pt ; 0 but) pour en attribuer le gain à VECTEUR SPORT (3pts ; 0 but).

De plus, l'application de la sanction de la Commission Régionale de Discipline n'ayant pas pu se faire pour ce match, la Commission précise qu'elle est décalée sur le prochain match à domicile :

28217254 VILLABE ES 1 / LA CUATRO FUTSAL du 12/05/2025

Elle invite le club à transmettre le nom du gymnase de repli pour ce match et précise qu'en cas de changement de jour de match, un délai de prévenance de 7 jours minimum devra être respecté.

28217235 JOLIOT GROOM'S 1 / ROSNY FUTSAL 1 du 12/04/2025

Match arrêté,

La Commission,

Pris connaissance de la Fmi et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que le match a été arrêté à la 29^{ème} minute de jeu en raison de l'impraticabilité du terrain (fuite d'eau),

Par ce motif,

Donne match à rejouer le samedi 26/04/2025.

La Commission invite les 2 clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du RSG de la LPIFF :

20.2.3 - Un match à rejouer est une rencontre qui a reçu exécution partielle ou totale ou qui a eu son résultat ultérieurement annulé par décision d'un organisme officiel ordonnant qu'elle soit jouée à nouveau dans son intégralité.

Dans ce cas uniquement, ne peuvent prendre part à la rencontre que les joueurs qualifiés à la date prévue pour le premier match.

Les conditions de participation des joueurs à un match remis ou à un match à rejouer figurent à l'article 7.12 du présent Règlement Sportif Général.

228217241 ROSNY FUTSAL 1 / VECTEUR SPORT 1 du 28/04/2025

Reprise de dossier,

La Commission maintient ce match au lundi 28/04/2025 (l'équipe de ROSNY FUTSAL ayant un match à rejouer le samedi 26/04/2025).

Régional 3

Poule C

28218563 ASF CHAVILLE 92 1 / KB FUTSAL 2 du 11/04/2025

Lecture du courriel de l'ASF CHAVILLE 92 indiquant un problème survenu avec la FMI.

La Commission demande :

- Aux 2 clubs la liste des joueurs et staff ayant pris part à cette rencontre
- A l'arbitre officiel le résultat du match et les éventuels avertissements lors de cette rencontre.

28218577 KB FUTSAL 2 / ARTISTES FUTSAL 2 du 17/05/2025

Demande de KB FUTSAL pour reporter le match au samedi 24/05/2025 (motif : gymnase indisponible).

La Commission ne peut pas émettre un avis favorable, il s'agit de la dernière journée de championnat.

Elle invite le club à proposer soit un gymnase de repli soit une date dans la même semaine (semaine du 12 au 18 mai 2025).

**CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL SENIORS
FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Futsal R2 – poule A – 28216431 BAGNEUX FUTSAL 1 / MELUN FUTSAL 1 du 10/04/2025
Futsal R2 – poule B – 28217238 TORCY EU FUTSAL 2 / GOUSSAINVILLE FC 1 du 12/04/2025
Futsal R3 – poule B – 28218341 PARIS ACASA 3 / SENGOL 77 2 du 12/04/2025

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - FUTSAL FEMININ SENIORS**1/2 finales :****Liste des matchs :****53294317 REPUBLIQUE 1 / CROSNE FUTSAL CLUB 1 du 20/04/2025**

Ce match est décalé au vendredi 25/04/2025 à 21h00 au gymnase Henri Wallon à BOBIGNY.
Accord des 2 clubs et de la Commission.

53294318 TORCY EU FUTSAL 1 / DIAMANT FUTSAL 1 ou BONDY CECIFOOT 2 du 27/04/2025**Rappel :**

Ce match se déroulera en 2x20mn sous réserve de l'accord de DIAMANT FUTSAL ou BONDY CECIFOOT.

CHAMPIONNAT REGIONAL - FUTSAL FEMININ SENIORS**Informations dernière journée : semaine du 19 au 25 mai 2025 :**

La Commission demande aux clubs recevant lors de la dernière journée de veiller à la disponibilité de leur gymnase.

En cas d'indisponibilité du gymnase il conviendra :

- ▶ De proposer un gymnase de repli
- ou
- ▶ De proposer une autre date dans la même semaine

Régional 1**28212928 DRANCY FUTSAL 1 / ASSOCIATION BEL AIR 1 du 02/04/2025**

Lecture du rapport de l'arbitre officiel/

Le non-déroulement du match étant de la responsabilité de DRANCY FUTSAL, la Commission donne match perdu par pénalité à DRANCY FUTSAL (-1pt ; 0 but) pour en attribuer le gain à ASSOCIATION BEL AIR (3pts ; 0 but).

28212934 SPORTING CP 1 / DRANCY FUTSAL 1 du 12/04/2025

Courriel de DRANCY FUTSAL – Forfait avisé pour ce match.

3^{ème} forfait entraînant le forfait général de cette équipe.

28212936 GARGES FCM 1 / BONDY CECIFOOT 1 reporté au 18/04/2025

Reprise de dossier,

La Commission prend connaissance des éléments reçus et demande à GARGES FCM de lui faire un retour sur la mise à disposition d'un gymnase de repli pour jouer ce match le vendredi 18/04/2025..

Retour demandé pour le jeudi 17 avril 2025 – 12h00 au plus tard.

28212933 ASSOCIATION BEL AIR 1 / JOLIOT GROOM'S FUTSAL 1 du 12/04/2025

Lecture du rapport du délégué officiel précisant les conditions d'hygiène du gymnase de Franc Moisis à ST DENIS (saleté et odeurs).

La Commission regrette cette situation et invite le club de l'ASSOCIATION BEL AIR à faire le nécessaire auprès de la Municipalité afin de pouvoir accueillir l'ensemble des acteurs du jeu dans des conditions optimales.

Copie de la présente à la Mairie de ST DENIS.

Régional 2**Poule D****29617341 ASNIERES FUTSAL 1 / ATAINVILLE FUTSAL 1 du 13/04/2025 reporté au vendredi 18/04/2025**

La Commission prend connaissance du calendrier des 2 équipes et accorde le report au dimanche 18/05/2025.

Elle demande à ASNIERES FUTSAL de s'assurer de la disponibilité de son gymnase à cette date.

CHAMPIONNAT U18 FUTSAL**Informations dernière journée : week-end du 24/25 mai 2025 :**

La Commission demande aux clubs recevant lors de la dernière journée de veiller à la disponibilité de leur gymnase.

En cas d'indisponibilité du gymnase il conviendra :

- ▶ De proposer un gymnase de repli
- ou
- ▶ De proposer de jouer le samedi ou dimanche du même week-end

Régional 2**Poule A****28220676 VILLEJUIF FUTSAL 1 / B2M FUTSAL 1 du 06/04/2025**

Match non joué.

La Commission,

Pris connaissance des courriels du club de VILLEJUIF FUTSAL et de la Mairie de VILLEJUIF,

Considérant que le match n'a pas pu se dérouler en raison de l'indisponibilité de la halle Colette Besson,

Considérant que cette indisponibilité n'a pas été transmise avant la rencontre ce qui n'a pas permis de reporter le match à l'avance,

Considérant que la responsabilité de VILLEJUIF FUTSAL est engagée dans le non-déroulement du match,

Par ces motifs,

Donne match perdu par pénalité à VILLEJUIF FUTSAL (-1pt ; 0 but) pour en attribuer le gain à B2M FUTSAL (3pts ; 0 but).

Poule B**28220765 MARCOUVILLE CITY CP 1 / BLANC MESNIL SF 1 du 05/04/2025 reporté au 12/04/2025**

Réception de la nouvelle attestation d'indisponibilité du gymnase.

Ce match est reporté au samedi 26/04/2025.

Régional 3**Poule B****ETOILE DE MOUSSY – 560644**

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 09/04/2025 ayant infligé une suspension de terrain de 2 matchs fermes à l'équipe U18 FUTSAL 1 des ETOILES DE MOUSSY à compter du 12/05/2025 ; le terrain de repli devra être un terrain neutre situé en dehors de la ville de MOUSSY LE NEUF

1 seule match concerné cette saison :

29620278 ETOILES DE MOUSSY 1 / AFC ILE ST DENIS du 17/05/2025

La Commission invite le club des ETOILES DE MOUSSY à lui communiquer le nom du gymnase de repli pour cette rencontre accompagné du justificatif officiel du propriétaire de l'installation.

Le 2nd match concernera la saison 2025-2026.

U18 FUTSAL - FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

2^{ème} et dernier rappel :

Régional 1 – 28219060 TORCY EU FUTSAL 1 / PARIS 18 UNITED 1 du 05/04/2025

Régional 3 – poule B – 29620256 CPS 10 1 / PARIS ACASA 2 du 05/04/2025

1^{er} rappel :

Régional 1 – 28219052 PARIS ACASA 1 / ATTAINVILLE FUTSAL 1 du 05/04/2025

CRITERIUM REGIONAL U16 FUTSAL**Niveau 1****Poule A****53148958 VILLEJUIF FUTSAL 1 / BAGNEUX FUTSAL 1 du 06/04/2025**

Match non joué.

La Commission,

Pris connaissance des courriels du club de VILLEJUIF FUTSAL et de la Mairie de VILLEJUIF,

Considérant que le match n'a pas pu se dérouler en raison de l'indisponibilité de la halle Colette Besson,
Considérant que cette indisponibilité n'a pas été transmise avant la rencontre ce qui n'a pas permis de reporter le match à l'avance,

Considérant que la responsabilité de VILLEJUIF FUTSAL est engagée dans le non-déroulement du match,

Par ces motifs,

Donne match perdu par pénalité à VILLEJUIF FUTSAL (-1pt ; 0 but) pour en attribuer le gain à BAGNEUX FUTSAL (3pts ; 0 but).

Niveau 2**Poule D****53149208 FOOT INDOOR LOISIR 1 / ATLETICO BAGNOLET 1 reporté au samedi 26/04/2025**

Lecture du courriel de FOOT INDOOR LOISIR, le match est repositionné au samedi 26/04/2025.

Niveau 3**Poule E****53149332 CPS 10 1 / BVE FUTSAL 3 du 12/04/2025**

Ce match est reporté au samedi 26/04/2025.

La Commission invite le club de CPS 10 à l'informer du lieu et de l'horaire du match au plus tôt.

Un nouveau report ne sera pas accordé en cas de modification important (+ de 3h00) au delà du lundi 22/04/2025.

Poule F**53149389 ENFANTS GOUTTE D'OR 1 / FCVLB 1 du 29/03/2025**

Courrier de FCVLB, pris note.

U16 FUTSAL - FEUILLES DE MATCH MANQUANTES
--

Niveau 2**Poule C****53149163 BVE FUTSAL 2 / ULIS FUTSAL 1 du 30/03/2025**

La Commission accuse réception du courriel des ULIS FUTSAL précisant le résultat du match (2-0 en faveur de BVE FUTSAL).

Toutefois, en l'absence de la réception de la feuille de match malgré 2 rappels :

1^{er} rappel : pv du 31/03/2025

2^{ème} rappel : pv du 07/04/2025

Il est fait application de l'article 44 du RSG de la LPIFF :

BVE FUTSAL (-1pt ; 0 but) – match perdu par pénalité

ULIS FUTSAL (0pt ; 0 but) – conserve les points et but acquis sur le terrain

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

2^{ème} rappel :

Niveau 2 – poule D – 53149204 GARGES DJIBSON 1 / ROSNY FUTSAL CLUB 1 du 06/04/2025

La Commission demande au ROSNY FUTSAL de transmettre le résultat du match.

1^{er} rappel :

Niveau 3 – poule E – 53149322 SAINT MAURICE AJ 1 / AVON FUTSAL 1 du 12/04/2025